

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

---

**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES  
SCIENCES AVIAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME  
(CERSA)**

---

**RAPPORT SUR LA REVUE DES ACQUISITIONS DES BIENS ET  
SERVICES**

---

AVRIL 2018

VERSION DEFINITIVE

**BAGE**

*Bureau d'Audit et de Gestion des Entreprises*

Audit & Expertise Comptable, Commissariat aux Comptes,  
Conseil en Organisation, Conseil Juridique & Fiscal,  
Etudes Economiques & Financières, Restructuration  
Gestion des Ressources Humaines, Recrutement & Formation  
03 B.P. 30905 Lomé 03 Tél. (228) 22 51 65 38 / 22 35 58 81 Fax: 22 51 50 48  
E-mail : [bagesarl@bagesarl.com](mailto:bagesarl@bagesarl.com) / Site web : [www.bagesarl.com](http://www.bagesarl.com)



## Sommaire

RAPPORT DE REVUE A POSTERIORI DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ACQUISITIONS FAITES DU 1 <sup>er</sup> JANVIER 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017 .....	2
1. INFORMATIONS SUR LE PROJET .....	4
2. MODALITES D'ACQUISITION .....	4
3. ÉVALUATION DES CAPACITES DU CERSA .....	5
4. EXAMEN DETAILLE DES ACQUISITIONS SELECTIONNEES .....	5



Identification fiscale : 1000172620

**RAPPORT DE REVUE A POSTERIORI DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ACQUISITIONS  
FAITES DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017 AU 31 DÉCEMBRE 2017**

<b>Référence du contrat</b>	:	IDA CREDIT 5424-TG
<b>Titre de l'Accord de Financement</b>	:	Projets de Centres d'Excellence d'Enseignement Supérieur en Afrique
<b>Nom et adresse du Bénéficiaire</b>	:	Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
<b>Période couverte par l'audit</b>	:	1 <sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

**A L'ATTENTION DE**

Monsieur le Directeur du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé (CERSA)  
Lomé - Togo Tél : 22 40 60 58

Monsieur le Directeur,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé, nous avons procédé à la revue a posteriori des acquisitions des biens, travaux et services exécutés par le centre pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Nous avons évalué les procédures mises en place par le CERSA pour l'acquisition des biens, travaux et services.

**1. Responsabilité du CERSA pour les acquisitions**

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé est responsable du système de contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'acquisition des travaux, biens et services dans le respect des conditions de l'accord de financement, des procédures opérationnelles du CERSA et des règles et procédures de la Banque Mondiale.

**2. Responsabilité de l'auditeur pour la revue a posteriori des acquisitions**

Notre responsabilité est d'évaluer et d'apprécier la conformité des procédures utilisées par le CERSA pour les acquisitions sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017. Ces travaux consistent à effectuer des tests sur le respect des conditions de l'accord de financement, des procédures opérationnelles du CERSA et des règles et procédures de la Banque Mondiale afin de vérifier leur respect lors de l'exécution des opérations d'acquisition de travaux, biens et services.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à la Direction ainsi qu'au personnel du CERSA pour la collaboration dont ils ont fait preuve au cours de notre mission.

Lomé, 16 Avril 2018

L'Associé-gérant,



**Djilanta D. DJETABA**  
*Expert-comptable Diplômé*  
*Commissaire aux comptes*  
N° 041.11.A1 / 025.11

## 1. INFORMATIONS SUR LE PROJET

<b>PAYS</b>	<b>TOGO</b>
Intitulé du projet	Projet de Centres d'Excellences d'Enseignement Supérieur en Afrique
Agence d'exécution du projet	Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires de l'Université de Lomé
Coût total du projet (Dollars US)	8 millions
Montant du Financement (Dollars US)	8 millions
Autres sources de financement :	Aucune
Date d'approbation du Financement	15 Juillet 2014
Date du premier décaissement	07 septembre 2016
Durée prévisionnelle initiale du projet	3 ans
Date de clôture	31 décembre 2018

## 2. MODALITES D'ACQUISITION

L'accord de financement signé le 15 juillet 2014 entre la Banque Mondiale et la République du Togo distingue deux (02) catégories d'acquisitions :

- les fournitures, les travaux et services autres que de conseil ;
- les services de consultant.

La tableau ci-après récapitule les méthodes particulières de passation des marchés en ses différentes catégories telles que prévue à la section III de l'accord de financement.

#	Type d'acquisition	Mode d'acquisition	Réf. Accord
<b>1</b>	<b>Les fournitures, les travaux et services autres que de conseil</b>		
1.1	Fournitures, travaux et services autres que ceux de consultants	- Appels d'Offres Internationaux	Section III point B1
1.2	Fournitures, travaux et services autres que ceux de consultants pour les contrats spécifiés dans le Plan de Passation des Marchés.	- Appel d'Offres International Restreint ; - Appel d'Offres National sous réserve des dispositions supplémentaires mentionnées au sous-paragraphe 3 (Sect. III point B3); - Consultation de fournisseurs ; - Marchés passés sur la base d'accords-cadres conformes aux procédures jugées acceptables par l'Association ; - Entente directe	Section III point B2
<b>2</b>	<b>Les services de consultant</b>		
2.1	Services de Consultants	- Sélection fondée sur la Qualité Technique et le coût	Section III point C1
2.2.	Services de Consultants pour les contrats spécifiés dans le Plan de Passation des Marchés	- Sélection fondée sur la Qualité Technique ; - Sélection dans le cadre d'un Budget Déterminé ; - Sélection au Moindre Coût ; - Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants ; - Sélection des Sociétés de Conseil par Entente Directe ; - Procédures fixées au paragraphe 5.2 et 5.3 des Directives pour l'Emploi de Consultants relatives à la sélection de Consultants Individuels ; - Procédures d'Entente Directe pour la Sélection de Consultants Individuels.	Section III point C2

### **3. ÉVALUATION DES CAPACITES DU CERSA**

Nous avons évalué les procédures mises en place par le CERSA pour la réalisation des opérations d'achats de travaux, de biens et de services. Cette évaluation a porté sur les procédures suivantes appliquées pour ces acquisitions :

- Procédures de consultation des fournisseurs (Consultation restreinte) ;
- Procédures d'appel d'offres national ;
- Procédures d'appel d'offres international.

Pour ces différentes procédures, nous avons vérifié qu'il y a une correcte séparation des tâches entre les différents intervenants impliqués dans les opérations d'achats. Nous avons ensuite testé la correcte application des principales règles définies par la Banque Mondiale en matière d'achat de travaux, de biens et de services en conformité avec les procédures du CERSA acceptées par la Banque Mondiale. Les principaux axes de notre revue des dépenses d'acquisitions de travaux, de biens et de services sont :

- i. le respect des méthodes de passations de marchés, d'évaluation et d'adjudication en conformité avec les dispositions de l'Accord de Financement ;
- ii. la clarté et la transparence de l'évaluation des offres et les critères de sélection des consultants ;
- iii. la conformité de l'exécution du contrat final avec les dossiers d'appel d'offres approuvés, notamment en ce qui concerne la validité des ordres de modifications et autres changements apportés au contrat original au cours de l'exécution (Avenants) ;
- iv. l'éligibilité de la dépense d'achat ;
- v. les risques en matière de respect des principes d'acquisition, de contrôle, de compétences et ;
- vi. la capacité de gestion du personnel du CERSA.

À l'issue de l'évaluation des capacités en matière d'achat de travaux, biens et services du CERSA, nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives.

### **4. EXAMEN DETAILLE DES ACQUISITIONS SELECTIONNEES**

#### **4.1 Définition et justification du choix de l'échantillon utilisé pour la revue**

La période sous revue a enregistré des acquisitions pour un montant total de FCFA 1 474 886 390. Nous avons sélectionné, pour notre revue, environ 59% de ce montant soit FCFA 872 232 040.

#### 4.2 Tableau des acquisitions revues

Le tableau ci-après présente les différents marchés qui ont fait l'objet de revue dans le cadre de notre mission.

N°	Type d'acquisition	Code d'immatriculation du marché	Nature des acquisitions	Mode d'acquisition	Adjudication du Contrat		Montant du Contrat en FCFA	Date d'approbation du marché	Délai d'exécution du marché	Etat de l'exécution au 31 décembre 2017
					Nom de la Firme					
1	Travaux	00485/2017/AOO/UL/T/IDA	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU LABORATOIRE DU CERSA : LOT 1 : Gros œuvre, revêtement, étanchéité, isolation thermique, peinture, voirie et réseau divers du bâtiment du laboratoire du CERSA.	Appel d'offre national	BKT CONSTRUCTION	404 805 631	10/07/2017	6 mois	Sur la base des délais contractuels, les travaux devraient être achevés en janvier 2018, nos contrôles subséquent sur janvier 2018, nous ont permis de constater que les travaux ne sont pas achevés.	
2	Biens	00569/2017/AOO/UL/F/IDA	Fourniture et installation de matériel de microbiologie alimentaire et de biologie moléculaire au profit du CERSA : Lot 2	Appel d'offre international	NEO-TECH	263 499 668	08/08/2017	4 mois	La livraison devrait avoir lieu en décembre 2017 en référence aux délais contractuels. Nos contrôles subséquent jusqu'en janvier 2018 nous ont permis de constater que la livraison n'est pas faite.	
3	Travaux	00485/2017/AOO/UL/T/IDA	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU LABORATOIRE DU CERSA : LOT 2 : Electricité courant fort courant faible, climatisation, plomberie du bâtiment du	Appel d'offre national	GROUPEMENT EBTP-SARL/LE N'ZI	173 379 465	10/07/2017	6 mois	Tout comme pour le lot 1, nos contrôles subséquents sur janvier 2018, ont révélé que ce marché est toujours en cours d'exécution alors qu'il devrait prendre fin en janvier 2018.	

N°	Type d'acquisition	Code d'immatriculation du marché	Nature des acquisitions	Mode d'acquisition	Adjudication du Contrat		Montant du Contrat en FCFA	Date d'approbation du marché	Délai d'exécution du marché	Etat de l'exécution au 31 décembre 2017
					Nom de la Firme					
			laboratoire CERSA							
4	Services	LC n°00002/2017/DC/UL/F/IDA	Production de 05 Films Thématiques du CERSA	Demande de cotation	BEYOND Production		11 500 000	01/08/2017	18 mois	Les films seront réceptionnés en janvier 2019 selon les délais contractuels.
5	Biens	LC n°00003/2017/DC/UL/F/IDA	Acquisition de documents et livres	Demande de cotation	HORIZON TECHNICS		7 715 832	01/08/2017	2 mois	Réceptionnés le 20 octobre 2017.
6	Biens	00001/2017/ED/UL/F/IDA	Achat de Carburant	Procédure d'entente directe	CAP		5 000 000	31/03/2017	2 semaines	Réceptionné le 11 avril 2017
7	Biens	Avenant n°1 au marché n°00580/2016/AOO/UL/T/IDA	Avenant Infrastructure de poulaillers	Avenant	ROC AFRIQUE		4 998 044	16/03/2017	1 mois	Résiliation du contrat le 30 mai 2017 pour incapacité à honorer le marché.
8	Services	00001/2017/DP/UL-CERSA/P/IDA	Elaboration des spécifications techniques du matériel, équipements et mobilier nécessaires à l'aménagement des locaux du CERSA	Demande de Renseignement de Prix	ESPACE ARCHITECTURE		1 333 400	16/11/2017	2 semaines	Sur la base des délais contractuels, les services devraient être achevés en décembre 2017, nos contrôles subséquents sur janvier 2018, nous ont permis de constater que le CERSA n'a pas reçu les livrables du marché.
	<b>Total</b>						<b>872 232 040</b>			

### 4.3. Revue détaillée du processus de passation des marchés – acquisitions

i. **Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA Lot 1 : Gros œuvre, revêtement, étanchéité, isolation thermique, peinture, voirie et réseau divers du bâtiment du laboratoire du CERSA pour FCFA 404 805 631.**

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition	-	Cette acquisition a fait l'objet d'un appel d'offres national.  Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur, car tout marché dont le montant est supérieur à FCFA 15 000 000 devraient faire l'objet d'un appel d'offre international ou national.
Attributaire du marché	-	Les sociétés ayant soumissionné à cet appel d'offres sont : Groupement EBTP SARL/ LE N'ZI, TTTI, Groupement 2AB SARL U/ETAF, Groupement B-Trans INTER/ECRO BTP, OTAMARI et BKT  Après évaluation des offres le marché est attribué à la société BKT.
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur le dossier d'appel d'offres national (DAON)	08 février 2017	Le premier avis signé le 25 novembre 2016 a été annulé et reconduit le 08 février 2017.  Le délai de validation du dossier d'appel d'offres par la DNCMP, fixé à 15 jours, a été respecté . En effet ladite direction a reçu la lettre de transmission du DAO le 23 janvier 2017 pour étude.
Procédures de publicité	17 et 21 février 2017	Un premier appel d'offres en date du 02 décembre 2016, a été annulé pour insuffisance budgétaire après évaluation des offres.
Réception des propositions	20 mars 2017	Le délai de réception des propositions fixée au 20 mars 2017 à 10h 00 été respecté.  Nous n'avons pas d'objection particulière.
Ouverture des propositions	20 mars 2017	Le délai d'ouverture des propositions fixée au 20 mars 2017 à 10h 30 a été respecté.  Nous n'avons pas d'objection particulière.
Evaluation des offres et préparation du rapport	13 avril 2017	L'évaluation a été faite par la commission mis en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	03 mai 2017	Le délai de 15 jours prévus pour avoir l'ANO de la DNCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 20 avril 2017.  Nous n'avons pas d'observation particulière

Principales phases	Date	Observation
Notification d'attribution provisoire du marché	04 mai 2017	Le délai de 48h prévus pour la transmission de la notification provisoire du marché aux soumissionnaires a été respecté.  Nous n'avons pas d'observation particulière
Notification définitive du marché	13 juillet 2017	Le délai de 21 jours fixé pour la réclamation des soumissionnaires non retenue auprès de l'autorité contractant ou de l'Autorité de Régularisation des Marchés Publics ARMP a été respecté.  Nous n'avons pas d'observation particulière
Approbation et signature du contrat	10 juillet 2017	Le délai de 90 jours prévus au départ pour la période de validité des offres a été respecté. En effet l'attributaire de l'offre a signé le contrat le 30 mai 2017. Nous avons constaté par ailleurs, que le contrat est signé par l'attributaire avant la notification définitive.
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	Sur la base des délais contractuels, les travaux devraient être achevés en janvier 2018, nos contrôles subsequent sur janvier 2018, nous ont permis de constater que les travaux ne sont pas achevés.
Plaintes	18 janvier 2018	Mise en demeure référencée 034/UL/CP/PRMP/2018, adressée à la société BKT Construction par la PRMP de l'Université de Lomé, pour motif de retard dans l'exécution du marché.

**ii. Fourniture et installation de matériel de microbiologie alimentaire et de biologie moléculaire au profit du CERSA pour FCFA 263 499 668**

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition	-	Cette acquisition a fait l'objet d'un appel d'offres international.  Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur car tout marché dont le montant est supérieur à FCFA 15 000 000 devraient faire l'objet d'un appel d'offres national ou international.
Attributaire du marché	-	Les sociétés ayant soumissionné à cet appel d'offres sont : NEO-TECH, HORIZON TECHNICS, TONEGE SARL, STEA.  Après évaluation des offres le marché est attribué à la NEO-TECH .
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur le dossier d'appel d'offres international (DAOI)	8 mars 2017	Le délai de validation du dossier d'appel d'offres par la DNCMP fixé à 15 jours a été respecté . En effet, cette direction a reçu la lettre de transmission du DAO le 27

Principales phases	Date	Observation
		février 2017 pour étude.
Procédures de publicité	24 avril 2017	L'avis à manifestation d'intérêt de ce marché a été publié dans la presse nationale Togolaise le 24 avril 2017.
Réception des propositions	12 mai 2017	Le délai de réception des propositions fixé au 12 mai 2017 à 10h 00 a été respecté.  Nous n'avons pas d'objection particulière
Ouverture des propositions	12 mai 2017	Le délai d'ouverture des propositions fixé au 12 mai 2017 à 10h 30 a été respecté.  Nous n'avons pas d'objection particulière
Evaluation des offres et préparation du rapport	26 mai 2017	L'évaluation a été faite par la commission mise en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	20 juin 2017	Le délai de 15 jours prévu pour avoir l'ANO de la DNCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 12 juin 2017.  Nous n'avons pas d'observation particulière
Notification d'attribution du marché	26 juin 2017	Nous avons constaté un retard de 24h dans la transmission de la notification provisoire du marché aux soumissionnaires. En effet, la notification provisoire devrait être faite au plus tard le 23 juin 2017..
Notification définitive du marché	17 août 2017	Le délai de 21 jours fixé pour la réclamation des soumissionnaires non retenus auprès de l'autorité contractante ou de l'Autorité de Régularisation des Marchés Publics ARMP a été respecté.  Nous n'avons pas d'observation particulière
Approbation et signature du contrat	8 août 2017	Le délai de 120 jours prévu au départ pour la période de validité des offres a été respecté. En effet l'attributaire de l'offre a signé le contrat le 20 juillet 2017.  Nous avons constaté par ailleurs, que le contrat est signé par l'attributaire avant la notification définitive.
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	La livraison devrait avoir lieu en décembre 2018 en référence aux délais contractuels. Nos contrôles subséquents jusqu'en janvier 2018 nous ont permis de constater que la livraison n'était pas encore faite.
Plaintes	-	NEANT

iii. Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA Lot 2 : Electricité courant fort courant faible, climatisation, plomberie du bâtiment, laboratoire CERSA pour FCFA 173 379 465.

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition		<p>Cette acquisition a fait l'objet d'un appel d'offres national.</p> <p>Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur, car tout marché dont le montant est supérieur à FCFA 15 000 000 devraient faire l'objet d'un appel d'offre national ou international.</p>
Attributaire du marché		<p>Les sociétés ayant soumissionné à cet appel d'offres sont : TEG SARL, Groupement EBTP SARL/ LE N'ZI, TTTI, Groupement 2AB SARL U/ETAF, Groupement B-Trans INTER/ECRO BTP, OTAMARI, BKT, SEF TOGO.</p> <p>Après évaluation des offres le marché est attribué au Groupement EBTP SARL/ LE N'ZI.</p>
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur le dossier d'appel d'offres national (DAON)	08 février 2017	<p>Le premier avis signé le 25 novembre 2016 a été annulé et reconduit le 08 février 2017.</p> <p>Le délai de validation du dossier d'appel d'offres par la DNCMP fixé à 15 jours a été respecté. En effet ladite direction a reçu la lettre de transmission du DAO le 23 janvier 2017 pour étude.</p>
Procédures de publicité	17 et 21 février 2017	Un premier appel d'offres en date du 02 décembre 2016, a été annulé pour insuffisance budgétaire après évaluation des offres
Réception des propositions	20 mars 2017	<p>Le délai de réception des propositions fixé au 20 mars 2017 à 10h 00 a été respecté.</p> <p>Nous n'avons pas d'objection particulière</p>
Ouverture des propositions	20 mars 2017	<p>Le délai d'ouverture des propositions fixé au 20 mars 2017 à 10h 30 a été respecté.</p> <p>Nous n'avons pas d'objection particulière</p>
Evaluation des offres et préparation du rapport	13 avril 2017	L'évaluation a été faite par la commission mise en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	03 mai 2017	<p>Le délai de 15 jours prévu pour avoir l'ANO de la DNCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 20 avril 2017.</p> <p>Nous n'avons pas d'observation particulière</p>
Notification d'attribution provisoire du marché	04 mai 2017	Le délai de 48h prévu pour la transmission de la notification provisoire du marché a été respecté.

Principales phases	Date	Observation
		Nous n'avons pas d'observation particulière
Notification définitive du marché	13 juillet 2017	Le délai de 21 jours fixé pour la réclamation des soumissionnaires non retenus auprès de l'autorité contractant ou de l'Autorité de Régularisation des Marchés Publics ARMP a été respecté.  Nous n'avons pas d'observation particulière.
Approbation et signature du contrat	10 juillet 2017	La DNCMP a donné son avis de non objection pour la signature du marché le 19 mai 2017.  Le délai de 90 jours prévu au départ pour la période de validité des offres a été respecté. En effet l'attributaire a signé le contrat le 31 mai 2017.  Nous avons constaté que le contrat est signé par l'attributaire avant que le marché ne lui soit notifié définitivement.
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	Tout comme pour le lot 1, nos contrôles subséquents sur janvier 2018, ont révélé que ce marché est toujours en exécution alors que celui devrait prendre fin en janvier 2018.
Plaintes	18 janvier 18	Mise en demeure référencée 035/UL/CP/PRMP/2018, au groupement EBTP-SARL/Le N'zi par la PRMP de l'Université de Lomé.

#### iv. Production de 05 Films Thématiques du CERSA pour FCFA 11 500 000.

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition	-	Cette acquisition a fait l'objet d'une demande de cotation.  Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur car tout marché dont le montant est supérieur ou égale FCFA 3 000 000 et inférieur à FCFA 15 000 000 peut faire l'objet d'une consultation restreinte (CR).
Attributaire du marché	-	Les sociétés ayant soumissionné à cet appel d'offres sont : ILEMA Production, Goldvision, LA COM.TG, BEYOND Production. Après évaluation des offres le marché est attribué à BEYOND Production.  Nous avons constaté que les fournisseurs ayant répondu à cette consultation pour la production de films thématiques ne font pas partie de la liste des fournisseurs agréés du CERSA.

Principales phases	Date	Observation
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur la Demande de cotation	03 mars 2017	Le délai de validation du dossier d'appel d'offres par la CCMP fixé à 07 jours a été respecté . Cette dernière a reçu la lettre de transmission de la demande de cotation le 02 mars 2017 pour étude.
Procédures de publicité	-	La publication de l'avis à manifestation d'intérêt n'est pas applicable pour ce marché.
Réception des propositions	24 mars 2017	Le délai de réception des propositions fixé au 24 mars 2017 à 10h 00 a été respecté. Nous n'avons pas d'objection particulière.
Ouverture des propositions	24 mars 2017	Le délai d'ouverture des propositions fixé au 24 mars 2017 à 10h 30 a été respecté. Nous n'avons pas d'objection particulière.
Evaluation des offres et préparation du rapport	2 juin 2017	L'évaluation a été faite par la commission mise en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	08 juin 2017	Le délai de 07 jours prévu pour avoir l'ANO de la CCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 07 juin 2017. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Notification d'attribution du marché	13 juin 2017	Le délai de 48h prévu pour la transmission de la notification provisoire du marché n'a pas été respecté. Le retard que l'on note en tenant compte des dates est dû aux jours non ouvrables. Nous n'avons pas d'observaton particulière.
Notification définitive du marché	02 août 2017	Le délai de 21 jours fixé pour la réclamation des soumissionnaires non retenus auprès de l'autorité contractante ou de l'Autorité de Régularisation des Marché Publics ARMP à été respecté. Nous n'avons pas d'observation particulière
Approbation et signature du contrat	01 août 2017	Le délai de 90 jours prévu au départ pour la période de validité des offres a été respecté. En effet l'attributaire de l'offre a signé le contrat le 11 juillet 2017. Cependant, le marché est signé par l'attributaire avant la notification définitive. Nous n'avons pas d'observation particulière
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	Les films seront réceptionnés en janvier 2019 selon les délais contractuels.
Plaintes	-	NEANT

v. Acquisition de documents et livres pour FCFA 7 715 832.

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition		<p>Cette acquisition a fait l'objet d'une demande de cotation.</p> <p>Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur car tout marché dont le montant est supérieur ou égale FCFA 3 000 000 et inférieur à FCFA 15 000 000 devrait faire l'objet d'une consultation restreinte (CR).</p>
Attributaire du marché		<p>Les sociétés ayant soumissionné à cet appel d'offre sont: HORIZON TECHNICS, LA PASSION DU DROIT, DPA SARL</p> <p>Après évaluation des offres, le marché est attribué à Horizon Technics.</p> <p>Par ailleurs, les sociétés HORIZON TECHNICS et LA PASSION DU DROIT ne figurent pas sur la liste des fournisseurs agréé de CERSA. Ces sociétés ont été consultées parce qu'elles ont eu à soumissionner déjà à un des appel d'offres du CERSA.</p>
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur la Demande de Cotation	03 mars 2017	<p>Le délai de validation du dossier d'appel d'offres par la CCMP fixé à 07 jours a été respecté . En effet cette commission a reçu la lettre de transmission de la demande de cotation le 02 mars 2017 pour étude.</p>
Procédures de publicité	-	<p>La publication de l'avis à manifestation d'intérêt n'est pas applicable pour ce marché.</p> <p>Nous n'avons pas d'observation particulière.</p>
Réception des propositions	24 mars 2017	<p>Le délai de réception des propositions fixé au 24 mars 2017 à 9h 00 a été respecté.</p> <p>Nous n'avons pas d'objection particulière</p>
Ouverture des propositions	24 mars 2017	<p>Le délai d'ouverture des propositions fixée au 24 mars 2017 à 09h 30 a été respecté.</p> <p>Nous n'avons pas d'objection particulière.</p>
Evaluation des offres et préparation du rapport	5 avril 2017	<p>L'évaluation a été faite par la commission mise en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.</p>
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	29 juin 2017	<p>Le délai de 07 jours prévu pour avoir l'ANO de la CCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 29 juin 2017.</p>

Principales phases	Date	Observation
		Nous n'avons pas d'observation particulière
Notification d'attribution du marché	30 juin 2017	Le délai de 48h prévu pour la transmission de la notification provisoire du marché a été respecté. Nous n'avons pas d'observation particulière
Notification définitive du marché	02 août 2017	Le délai de 21 jours fixé pour la réclamation des soumissionnaires non retenus auprès de l'autorité contractant ou de l'Autorité de Régularisation des Marchés Publics ARMP a été respecté.  Nous n'avons pas d'observation particulière
Approbation et signature du contrat	01 août 2017	Le délai de 90 jours prévu au départ pour la période de validité des offres a été respecté. En effet l'attributaire de l'offre a signé le contrat le 27 juillet 2017. Il faut noter aussi que le contrat est signé par l'attributaire avant que la notification définitive ne lui soit adressée.
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	20 octobre 2017	Les livres ont été réceptionnés le 20 octobre 2017.
Plaintes	-	NEANT

**vi. Achat de carburant pour FCFA 5 000 000.**

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition		Cette acquisition a fait l'objet d'une procédure d'entente directe.  Le mode d'acquisition n'est pas conforme aux dispositions en vigueur, car tout marché dont le montant est supérieur ou égale FCFA 3 000 000 et inférieur à FCFA 15 000 000 devrait faire l'objet d'une consultation restreinte (CR).  L'achat du carburant a fait l'objet d'une procédure d'entente directe suite à la demande de dérogation auprès du responsable des marchés publics de l'université de Lomé, pour motif que le prix du litre du carburant, à la pompe, est homologué sur toute l'étendue du territoire national.
Attributaire du marché		La société Compagnie Africaine de Pétrole (CAP-TOGO). Elle ne fait pas parti de la liste des fournisseurs agréé de CERSA
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur la procédure d'entente directe	13 mars 2018	La DNCMP a donné l'ANO suite à la demande de dérogation pour l'acquisition du carburant, par entente directe auprès de la société CAP- TOGO du 08 mars 2017.

Principales phases	Date	Observation
Procédures de publicité	-	Procédure de publicité non applicable à ce type de marché.
Réception des propositions	-	Non applicable à ce type de marché.
Ouverture des propositions	-	Non applicable à ce type de marché.
Evaluation des offres et préparation du rapport	-	Ce marché ayant fait l'objet d'une entente directe, cette procédure est non applicable.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	-	Ce marché ayant fait l'objet d'une entente directe, cette procédure est non applicable.
Notification d'attribution du marché	-	Non applicable
Notification définitive du marché	-	Non applicable
Approbation et signature du contrat	31 mars 2017	Le délai de 07 jours prévu pour avoir l'ANO de la CCMP a été respecté. Le CERSA a envoyé la lettre de demande de l'ANO le 14 mars 2017. Le projet de lettre de commande relatif à l'achat de carburant a été validé par la CCMP sur l'Avis de Non Objection pour la signature du marché le 16 mars 2017. Le contrat a été approuvé le 31 décembre 2017.  Nous n'avons pas d'observation particulière
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	11 avril 2017	Les biens sont réceptionnés le 11 avril 2017. Nous n'avons pas d'objection sur la procédure de réception définitive des biens.
Plaintes	-	NEANT

**vii. Avenant Infrastructure de poulaillers pour FCFA : 4 998 044 .**

Il s'agit de l'avenant N°1 ayant pour objet l'augmentation de la masse de travaux par l'agrandissement d'une chambre climatique, la construction d'une fausse septique, de deux puisards, des voies de canalisation des eaux usées et autres déchets, dans le cadre du marché N° 00580/2016/AOO/UL/T/IDA/ du 07 septembre 2016.

L'analyse actualisée du marché initial se présente comme suit :

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition		Cette acquisition a fait l'objet d'un avenant suite à l'AOI N°00580/2016/AOO/UL/T/IDA du 07 septembre 2016.
Attributaire du marché		L'avenant a été signé avec ROC AFRIQUE, attributaire du marché initial, le 09 février 2017.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur l'Avenant N°1	9 janvier 2017	Cet avenant a fait l'objet d'un avis de non objection référencé 0061/MEFPD/DNCMP/DAJ du 09 janvier 2017 par la Responsable des Marchés Publics.

Principales phases	Date	Observation
Procédures de publicité		L'avenant ne requiert pas une publicité
Réception des propositions		Non applicable
Ouverture des propositions		Non applicable
Evaluation des offres et préparation du rapport		Non applicable
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres		Non application à l'avenant
Notification d'attribution du marché	-	L'avenant s'inscrit dans le cadre du marché initial.
Notification définitive du marché	-	Non applicable
Approbation et signature du contrat	16 mars 2017	L'avenant a été approuvé par le ministre de l'économie et des finances, le 16 mars 2017. Nous n'avons pas d'observation particulière.
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	Le contrat est rompu le 30 mai 2017 car la mise en place des équipements expérimentaux n'a pas été effectué. En effet, après deux mois de retard, la PRMP a notifié la résiliation du marché à ROC AFRIQUE suite à son incapacité à poursuivre les travaux.
Plaintes	10 mars 2017	Il y a eu une mise en demeure référencée, N°122/UL/CP/PRMP/2017, adressée à la société ROC AFRIQUE par la PRMP de l'Université de Lomé.

**viii. Elaboration des spécifications techniques du matériel, équipements et mobilier nécessaires à l'aménagement des locaux du CERSA pour FCFA 1 333 400**

Principales phases	Date	Observation
Mode d'acquisition	-	Cette acquisition a fait l'objet d'une demande de renseignement de Prix.  Le mode d'acquisition est conforme aux dispositions en vigueur car tout marché dont le montant est inférieur à FCFA 3 000 000 peut faire l'objet d'une demande de renseignement de prix (DRP).
Attributaire du marché	-	Les sociétés consultés pour cette demande de prix sont : AGEP, VERSUS ARCHITECTURE, MERCURE CONSULTING GROUP Sarl, L'AGENCE ESPACE ARCHITECTURES, DESCO AGENCE.  Les sociétés ayant répondu à la demande sont : AGENE ESPACE ARCHITECTURE, DESCO AGENCE, VERSUS ARCHITECTURE.

Principales phases	Date	Observation
		Après évaluation des propositions, le marché est attribué à l'agence ESPACE ARCHITECTURE
Avis de non objection de la DNCMP/CCPMP sur la Demande de Renseignement de Prix (DRP)	-	La demande d'avis de non objection n'est pas prévue pour ce type de marché.
Procédures de publicité	-	Ce marché ayant fait l'objet d'une demande de renseignement de prix, cette procédure est non applicable.
Réception des propositions	05 octobre 2017	Nous n'avons pas d'observation particulière.
Ouverture des propositions	10 et 18 octobre 2017	Il y a eu successivement l'ouverture des offres techniques et des offres financières. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Evaluation des offres et préparation du rapport	16 octobre 2017	L'évaluation a été faite par la commission mise en place à cet effet. Nous n'avons pas d'observation particulière.
Avis de non Objection de la DNCMP/CCPMP sur le rapport d'évaluation des offres	-	N/A .
Notification d'attribution du marché	13 novembre 2017	Conformément à la procédure de la DRP, la validation de la notification du marché est non applicable.
Notification définitive du marché	- 16 novembre 2017	Nous n'avons pas d'observation particulière.
Approbation et signature du contrat	21 novembre 2017	Nous n'avons pas d'observation particulière
PV de réception provisoire des travaux/Bordereau de Livraison	-	Sur la base des délais contractuels, les services devraient être achevés en décembre 2017, nos contrôles subséquents sur janvier 2018, nous ont permis de constater que le CERSA n'a pas reçu les livrables du marché.
Plaintes		NEANT

#### **4.4. Conclusion de l'examen détaillé (résumé des déviations majeures, mineures et divergences)**

A la suite de notre revue a posteriori des acquisitions des biens, travaux et services exécutés par le CERSA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 nous avons constaté d'une manière générale que le CERSA respecte les procédures de passation des marchés en vigueur. Cependant, quelques insuffisances qui ne sont pas de nature à remettre en cause de façon significative le respect des procédures ont été constatées.

Il s'agit de la consultation des fournisseurs (pour les demandes de prix et les consultations restreintes) qui ne figurent pas dans la base des données des fournisseurs agréés du CERSA mis à notre disposition. Les sociétés concernées sont : BEYOND, de HORIZON TECH, de CAP, ILEMA PRODUCTION, GOLDDIVISION, LA COM.TG, LA PASSION DU DROIT.

Par ailleurs, il faut noter que certains travaux ou marchés devraient être réceptionnés soit avant le 31/12/2017 ou au cours du mois de janvier 2018. Nous avons constaté que les délais contractuels de réception pour ces marchés étaient dépassés pour certains de ces marchés sans que les travaux n'aient été achevés. Ceci concerne quatre (4) marchés sur les huit (08) revus en détail.

#### **5. Conclusion et recommandations**

Les procédures d'acquisition, conformément au manuel de procédures de passation de marchés du CERSA, ont été globalement respectées.

Toutefois, nous recommandons au CERSA de :

- (i) actualiser sa base de donnée des fournisseurs ;
- (ii) privilégier les fournisseurs de sa base de données lors des demandes de cotation.

#### **Commentaires du CERSA**

Sur les points de recommandation (i) et (ii) la base de fournisseurs du CERSA est limitative par rapport à certaines prestations. Afin d'obtenir le nombre requis pour une mise en concurrence, le CERSA fait appel à d'autres fournisseurs pour compléter l'effectif. La base de fournisseurs est en cours d'actualisation et les fournisseurs en question y seront incorporés.